

<http://snetap-fsu.fr/Bretagne-TFR-IBA-la-mobilisation.html>



Bretagne : TFR IBA : la mobilisation se poursuit

- En Région -



Date de mise en ligne : lundi 22 juin 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

L'intersyndicale [SNETAP/FO/SUD](#) prend note des propositions faites aux agents, leur permettant s'ils les acceptent d'assurer à la rentrée prochaine leur mission.

[Message intersyndical](#)

Aussi l'appel à la grève est levé.

Cependant, l'intersyndicale considère qu'en l'état si les propositions faites sont susceptibles d'être acceptées par les agents qui disposent d'un délai de 8 jours pour répondre, elles constituent en transférant tout ou partie des contrats de travail sur les établissements - à l'exception de celui de saint-Jean Brévelay un désengagement sauvage de l'État de ses missions qui va bien au-delà des dispositions prévues dans la loi Peillon.

A Saint-Aubin, la diminution de 10 % de la quotité de travail n'est pas acceptable lorsque la cheffe de service reconnaît elle-même lors de l'entretien que les besoins en maintenance informatique du lycée seront identiques à la rentrée.

A Merdrignac, la [DRAAF](#) saisit à son profit la situation de l'agent en disponibilité pour lui demander de « retourner » chez son employeur, l'[EPL](#) tout en continuant à assurer les missions pour le lycée !

Dans les deux cas, c'est in fine les établissements et le Conseil régional qui financent ce désengagement régalien.

L'intersyndicale poursuivra sa mobilisation tant au niveau régional que national pour amener l'État à assurer l'intégralité de ses missions dans les lycées agricoles publics bretons.

L'intersyndicale [SNETAP/FO/SUD](#)